



**JOIN
THE
BAND** rue Gottfried-Reimann 27
2504 Biel/Bienne
032 501 48 51
! info@just-play.ch
www.just-play.ch

Conditions cadre

Définition de l'activité

Just Play propose une activité musicale en groupe aux musiciens amateurs qui souhaitent se produire sur scène en jouant un répertoire pop-rock. L'objectif de Just Play est de former des groupes et de les accompagner dans la préparation d'un concert qui sera produit en public à la fin de chaque saison.

Organisation des saisons

Deux saisons de cinq mois chacune sont organisées par année. La première de février à juin (20xx.1) et la deuxième de septembre à janvier (20xx.2).

Concerts

Les concerts ont lieu en principe à la fin de chaque saison (janvier et juin) dans des lieux choisis par Just Play. Ils peuvent se dérouler dans une zone élargie autour du lieu des répétitions et peuvent prendre différentes formes (fête villageoise, animation, concert privé, Jam Session etc.)

Les productions publiques demandent une organisation et un temps de préparation importants ; l'après-midi entière de la production est si possible à réserver. Les participants qui le peuvent sont invités à s'investir pour la préparation du concert (chargement, transport et déchargement du matériel, montage et démontage de la scène, rangement du matériel à la fin du concert).

Offre

Just Play : *Do it !*

- 10 rencontres de 90 minutes distribuées sur une période de 5 mois avec une fréquence d'en principe 2 rencontres par mois.
- Préparation d'un répertoire de 4 à 5 morceaux en fonction de la progression du groupe.
- 1 à 2 production(s) publique(s) quand la progression du groupe le permet.

Just Play : *Try it !*

- Offre d'essai et sans engagement.
- 4 rencontres de 90 minutes distribuées sur une période de 2 mois au sein d'un groupe existant.
- Possibilité d'intégrer un groupe au terme de la période d'essai en fonction des places disponibles.

Inscription - marche à suivre

1. Complétez le formulaire d'inscription (disponible sur le site internet www.just-play.ch > Infos > Inscriptions) et envoyez-le à l'adresse mentionnée sur le formulaire.
2. Vous recevrez par retour de courrier des informations concernant le semestre choisi ainsi qu'un bulletin de versement pour le règlement de la cotisation.
3. Le règlement de la cotisation conclut l'inscription.

Participations multiples

En cas de participation d'un ou plusieurs membres de la même famille à un ou plusieurs ateliers Just Play *Do it !*, une réduction de la cotisation est prévue comme suit :

- 2 participations : 10% de remise sur la facture globale
- 3 participations : 15% de remise sur la facture globale
- 4 participations : 20% de remise sur la facture globale

Règlement de la cotisation

Le règlement de la cotisation se fera au début de la saison soit le 1er février pour la saison 20xx.1 (février à juin) et le 1er septembre pour la saison 20xx.2 (septembre à janvier). Un paiement en plusieurs mensualités est possible sur demande.

Les rencontres (répétitions)

Généralités

Les rencontres sont destinées à la préparation du concert. Les morceaux sont choisis avant le début de la période des cours en collaboration avec les participant-e-s. Les morceaux sont travaillés pendant les répétitions dans le but de les présenter en public. Toutes les rencontres sont encadrées par un ou deux musicien-ne-s professionnel-le-s.

Organisation des rencontres

Les animateurs des ateliers organisent les rencontres en tenant compte si possible de la disponibilité des participant-e-s. Lors de leur inscription, les participant-e-s informent Just Play de leurs disponibilités. Dès lors, Just Play tentera d'établir un calendrier des répétitions conforme aux disponibilités de chacun.

Ouverture d'un groupe

Un groupe est ouvert à partir de cinq participant-e-s.

Nombre de places disponibles

Les places disponibles sont limitées à huit par groupe. Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

Report et annulation d'un groupe

Report

En cas d'inscriptions insuffisantes au début de la saison, un groupe sera reporté jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de participant-e-s soit atteint. Dans ce cas, la finance d'inscription et le nombre de morceaux seront adaptés au prorata des répétitions restantes.

Annulation

En cas d'annulation d'un groupe pour cause de manque de participant-e-s, la cotisation sera restituée dans sa totalité.

Engagement des professeurs de Just Play

Just Play s'engage à fournir aux participant-e-s un encadrement professionnel, compétent et personnalisé. Les partitions sont fournies par Just Play et les morceaux arrangés par les professeurs. Les souhaits des participant-e-s seront entendus et discutés.

Just Play s'engage à fournir un espace de travail adapté et disposant de tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement des répétitions: batterie, claviers, amplificateurs, sonorisation etc.

Engagement des participants

Les participant-e-s s'engagent pour la période entière des rencontres. En cas de désistement après le début de la période des rencontres, la totalité de l'indemnité semestrielle sera due.

Matériel des participants

Lors des répétitions, les participant-e-s se munissent de leur propre instrument à l'exception de la batterie et des claviers. Pour les chanteurs et chanteuses, il est recommandé de se munir de son propre micro et câble. Les guitaristes doivent se munir de leurs propres câbles (jacks).

Absence d'un participant

En cas d'absence prévue après l'établissement du calendrier des répétitions, un participant peut demander le déplacement de la date d'une répétition au plus tard deux semaines avant la date initialement prévue. Le déplacement de la date ne pourra se faire qu'à condition que tous les participant-e-s puissent être présent-e-s.

Aucune réduction de la cotisation n'est envisageable en cas d'absence à une ou plusieurs répétitions.